

noir cachot, en apprenant la nouvelle inattendue de ces secours si efficaces. Déjà, peut-être, plusieurs d'entre elles en ont ressenti la bienfaisante influence, et du séjour de la gloire elles vous remercient avec nous, Révme. Père, de votre gracieuse intervention en leur faveur. Elles sont déjà, pour vous et pour nous tous, de puissants protecteurs; si l'on doit être reconnaissant sur la terre pour un bienfait, on l'est davantage au ciel, car ce qui est bien ici-bas, est très-bien là-haut.

Nous donnons ici même la supplique que le Révme. Min. Général a présentée au Saint Père :

BEATISSIME PATER.

Director Piae Confraternitatis in Canadensi Civitate Montisregalis canonice institutæ, et ab animabus in Purgatorio detentis nuncupatæ, ad pedes Sanctitatis Vestræ humillime provolutus, refert-Ecclesiam cui prædicta Confraternitas inservit, gaudere indulto Altaris Privilegiati pro omnibus Missis, quæ ab ipsis Sodalibus contradiatè inibi celebrantur. Verum tamen cum ex una parte hæ Missæ omnes, ob ingentem earum numerum, minime possint in hac ipsa Ecclesia celebrari, et ex altera indultum, sub cuius respectu commissæ fuerunt, conservari debeat, ne hoc salutari beneficio animæ Sanctæ defunctorum destituantur, ideo poscit, tum ut huiusmodi Missæ, quæ præfata Ecclesiæ Montisregalis supersunt, alio possint de apostolica potestate celebratum transmitti, tum ut eodem Indulto ubicumque gaudeant, ac si in ipsa Ecclesia Confraternitatis celebratæ fuerint.

QUOD DEUS.....

Ex Audientiâ SSmi diei 5 Augusti 1877,
SSmus Dominus Noster Pius Divina Providentia PP. IX referente infrascripto S. Congnis de Propagandâ Fide Secretario, porrectis precibus in omnibus et quod omnia benigne annuere dignatus est pro gratia juxta petita. Contrariis, etc.

Dat. Romæ ex ded. dæ. S. C. die et anno ut supra.

Gratis quocumque titulo.

Pro R. P. D. SECRIO,

Arch. Rinaldini Substitutus.

Ajoutons que Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, a daigné désigner comme autel de l'association, ce qui le rend par là même autel privilégié, le grand autel de l'Eglise de St. Jacques.

Les Souverains Pontifes (Pie VI.) ont déclaré que l'indulgence plénière attachée à l'autel privilégié délivre, chaque fois qu'on y célèbre la messe, une âme du purgatoire.

veux te réconcilier avec tout ce monde, frère loup; tu ne leur feras plus aucun mal, et ni eux ni leurs chiens ne te poursuivront plus. A ces mots, par les mouvements de sa tête et de sa queue, l'animal fit entendre qu'il respecterait l'ordre du Saint. Celui-ci reprit: frère loup, puisque tu acceptes la paix, je te promets que les gens de ces contrées te nourriront tant que tu vivras, et tu n'auras plus à souffrir de la faim, car c'est elle qui t'a fait commettre tout ce mal. Mais, puisque je te procure la paix, me promets-tu, frère loup, que tu ne nuiras désormais ni aux hommes ni aux bêtes, le promets-tu? Le loup courba sa tête et fit signe qu'il acceptait. St. François continua: je veux, frère loup, que tu me donnes une garantie qui me permette de me fier à ta promesse, et il lui tendit la main; le loup leva la patte de devant et la posa dans la main du Saint comme garantie de l'engagement. A présent, frère loup, je t'ordonne au nom de J. C. de me suivre sans craindre et de venir avec moi cimenter cette paix au nom de Dieu.

Le loup le suivit doux comme un agneau, ce qui étonna beaucoup les habitants de Gubbio, et cette nouvelle se répandit promptement.